

La Fondation de la faune du Québec renouvelle son appui au projet d'Aménagement intégré de la forêt du bassin versant du ruisseau Bernier

Ham-Nord, le 24 avril 2013. Le projet d'Aménagement intégré de la forêt du bassin versant du ruisseau Bernier entame sa quatrième année grâce au renouvellement de l'appui financier de la Fondation de la faune du Québec, pour un montant de 32 000 \$. D'une durée de cinq ans, le projet prévoit investir 787 000 \$ pour expérimenter, à l'échelle du sous-bassin versant, une approche globale de gestion intégrée des ressources. Le bassin versant du ruisseau Bernier se situe dans les municipalités de Stratford et de Stornoway, dans la MRC du Granit, en Estrie.

En 2012, le projet a permis d'acquérir des connaissances additionnelles sur l'apport de sédiments en provenance du réseau de voiries forestières vers les cours d'eau et plans d'eau du bassin versant du ruisseau Bernier. Des actions prioritaires ont alors pu être posées ce qui a mené à la correction de trois traverses de cours d'eau, à l'amélioration de deux mises en forme de chemin, à la stabilisation et à l'ensemencement de fossés et à la vidange d'un bassin de sédimentation. Également, la troisième année du projet, par différents inventaires sur le terrain, a confirmé la présence d'espèces à statut particulier. La salamandre pourpre, la salamandre sombre du Nord et la grenouille des marais ont pu être identifiées. Ainsi, les conseillers forestiers pourront proposer des travaux qui tiennent compte de ces habitats particuliers. À ce jour, 419 610 \$ ont été investis grâce au projet du ruisseau Bernier.

L'année en cours permettra des essais sur le terrain pour minimiser l'impact des travaux de récolte sur l'habitat de la salamandre pourpre et également la réalisation de différents travaux d'aménagement avec intégration de mesures particulières pour favoriser la faune et la biodiversité. Dans cette optique, une proportion considérable des peuplements composés de thuya occidental seront d'abord inventoriés.

Plus de détails sur les actions réalisées et à venir ou sur le cahier de planification intégré sont disponibles sur le site Internet du Cogesaf au www.cogesaf.qc.ca.

Rappelons que le projet s'inscrit dans le cadre du programme d'*Aménagement intégré par sous-bassin versant* de la Fondation de la Faune du Québec, lequel propose l'implantation, dans différents sous-bassins versants répartis à travers le Québec, d'une approche globale d'aménagement intégré des ressources (forêt, faune, etc.) qui favorisera le développement durable de la forêt privée. Les interventions prévues tout au long du projet auront pour résultats d'améliorer la cohabitation des usages forestiers

et fauniques, d'améliorer la productivité forestière tout en intégrant dans la planification et les opérations, l'environnement terrestre et aquatique du bassin versant. Le succès du projet repose notamment sur l'adhésion des propriétaires forestiers au projet, lesquels sont déjà engagés dans un processus de certification forestière auprès du *Forest Stewardship Council* (FSC), ainsi que l'importante collaboration entre les organismes régionaux.

Le projet pilote est dirigé par Aménagement forestier coopératif des Appalaches et Aménagement forestier coopératif de Wolfe, en étroite collaboration avec le Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF) et l'Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie.

-30-

Source :
Manon Ayotte
Coordonnatrice du projet du Ruisseau Bernier
(819) 344-2232 poste 218
manon.ayotte@afcw.ca